

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie

Communauté de Brigade

**PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT
ADMINISTRATIF****REÇU LE
- 4 NOV. 2009**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
25781	04504	2009	

N° pièce	N° feuillet
	1/1

Analyse et références

Objet Découverte par des personnes d'un phénomène non identifié

Le jeudi 8 octobre 2009 à 09 heures 40 minutes

Nous soussigné Gendarme militaire

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité (97.4), rapportons les opérations suivantes :

SAISINE

Le vendredi 2 octobre 2009, à 14H45, épouse se présente au bureau de notre unité aux fins de rapporter avoir observé un phénomène exceptionnel non identifié.

ENQUETE

épouse est entendue. Elle rapporte avoir vu, avec son mari, une lumière fluorescente de couleur verte. Il s'agit d'une ligne fixe, verticale, qui monte dans le ciel et qui a été vu les nuits du 29 au 30 septembre et du 1 au 2 octobre 2009 entre 22H00 et 00H00 (Cf. pièce n° 2).

Nos recherches auprès d'autres témoins confirment les dires de épouse cependant, plusieurs personnes pensent qu'il s'agit d'un rayon de type « Lazer ».

Des renseignements obtenus, il appert que la Faculté des Sciences et notamment le laboratoire d'étude de l'atmosphère et des cyclones implanté 15 avenue René Cassin à ST DENIS (97.4), utilise 2 rayons « Lazer ». Mme agent de cet institut, nous confirme avoir utilisé qu'un « Lazer » a été utilisé durant les nuit concernées, aux horaires dits (Cf. pièce n° 3).

CLOTURE

Fait et clos à le 8 octobre 2009.

L'enquêteur.**(DESTINATAIRES)**

[1] - M. le Prefet de La Réunion à ST DENIS (97.4)
 [] -
 [] - M. le Directeur du Centre Spatial à TOULOUSE (31)
 [] -
 [1] - Archives COB à

Date de clôture

Le 08/10/2009

Signature(s)

Le

Vu et transmis par


GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie _____

Communauté de Brigade _____

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF**PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
TÉMOIN**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
25781	04504	2009	

N° pièce	N° feuillet
	1/2

Le vendredi 2 octobre 2009 à 14 heures 45 minutes

Nous soussigné Gendarme _____

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité _____, rapportons les opérations suivantes :

Nom	Prénom	Epoque		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
F		15/10/1971		
Adresse	Validité état-civil		Identité déclarée	
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Hôtesse de caisse	Française

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui déclare :

Le Mardi 29 septembre 2009, dans la soirée, je regardais la télévision à mon domicile. Je précise que les volets étaient fermés. Ma fille âgée de 2 ans et 3 mois, s'était endormie. Vers 22H30, j'ai décidé de l'emmener au lit. Je l'ai donc prise dans mes bras et je suis montée à l'étage, dans la chambre. Je l'ai mis dans son berceau et comme je le fais à chaque fois, instinctivement, j'ai regardé par la fenêtre. Je précise que ma fille dort dans ma chambre et que mon mari dormait déjà.

En regardant par la fenêtre, qui a juste un rideau mais pas de volet, j'ai remarqué une lueur de couleur verte. Il s'agissait d'une bande lumineuse qui se trouvait à plusieurs kilomètres, à la verticale. Il était précisément 22H45.

Question : Dans quelle direction donne votre fenêtre ?**Réponse** : La fenêtre de la chambre donne sur le lieu-dit « La Convenance » commune de SAINTE MARIE (97.4).**Question** : Dans cette direction, il existe au fond, l'aéroport de Gillot. Cette lumière ne pouvait-elle pas venir d'un avion ?**Réponse** : Non. Je suis certaine qu'il ne s'agissait pas d'un avion. J'ai l'habitude de voir les avions décoller. Les ailes clignotent et ils se déplacent.**Question** : Pouvait-il s'agir d'un lazer ?**Réponse** : Non. La lumière d'un lazer part du sol. Là, la lumière commençait à plusieurs kilomètres de hauteur. En faite, il s'agit plutôt d'un segment lumineux.

Je précise que le ciel était nuageux. La lueur était verte, criarde, vert printemps, voir fluo. C'est exactement la couleur verte que vous avez sur les recharges de votre pistolet Tazer.

Je suis restée devant la fenêtre a examiner cette lueur. Je me suis posé tout un tas de question. D'un seul coup, la lueur s'est éteinte, comme quand on appuie sur un interrupteur.

J'ai vu un avion décoller. Il était 23H00. L'avion vire comme à son habitude après avoir décollé et il s'éloigne. Lorsque je ne vois plus l'avion tellement il est loin dans le ciel, la lueur verte est réapparue progressivement.

Là, j'ai décidé de réveiller mon mari. Il n'était pas spécialement heureux que je le réveille mais il s'est levé et il est venu voir. Il est également resté impressionné en se demandant e quoi il s'agissait. Tous les deux, nous avons regardés cette lumière jusqu'à 23H20. Mon mari est retourné se coucher et moi je suis resté devant ma fenêtre jusqu'à 00H20.

En partant me coucher, la lueur était toujours présente. Tout le temps que j'ai regardé cette lueur, je n'ai constaté que le passage de nuages.

Le témoin _____**L'Agent de Police Judiciaire**

Je précise qu'hier soir, soit le 2 octobre 2009 vers 22H15, j'ai assisté au même phénomène. Cette fois, la lueur était plus longue. Mon mari l'a également vu et ensemble, on s'est posé des questions.

Nous avons essayé prendre cette lueur en photo (appareil numérique) mais la lueur n'apparaît pas. J'ai essayé de filmer également avec l'appareil numérique, sans succès. J'ai même essayé avec mon téléphone mobile mais on ne voit jamais a lueur.

Je précise que le temps hier soir était également nuageux.

Honnêtement, je reste persuadés avoir vu un OVNI (Objet volant non identifié). Il est possible qu'un jour, on saura de quoi il s'agit mais là, j'ignore ce qu'est cette lumière.

Je souhaite absolument porter cette information à la connaissance des professionnels. Je ne veux surtout pas alerter les médias. Ce n'est absolument pas mon but. Je souhaite cependant être informé si vous découvrez la raison pour laquelle mon mari et moi avons vu cette lueur.

Je tiens à préciser que lors de ses 2 nuits, ma fille s'est réveillée à 3H30. Elle n'a pas l'habitude de se réveiller à cette heure là. Je me suis levée à chaque fois et la lueur n'était plus là. Je précise également que le lendemain matin de ses 2 nuits, il fait un temps magnifique.

Question : Depuis combien de temps habitez-vous à cet endroit ?

Réponse : Depuis ma naissance.

Question : Souhaitez-vous apporter des précisions ?

Réponse : Non. Je reste à votre disposition pour tout renseignements complémentaires et je souhaite être informée des suites de cette affaire.

A _____ le 02 octobre 2009 à 15 heures 30, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

Le témoin

L'Agent de Police Judiciaire

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie _____

Communauté de Brigade | _____

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF**PROCÈS-VERBAL D'INVESTIGATIONS**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
25781	04504	2009	

N° pièce	N° feuillet
	1/1

Le vendredi 2 octobre 2009 à 16 heures 30 minutes

Nous soussigné Gendarme _____ Agent de Police Judiciaire, militaire _____

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité _____ rapportons les opérations suivantes :

RENSEIGNEMENT OBTENU AU CORG

Le 2 octobre 2009 à 16H15, nous prenons attache par voie téléphonique avec le CORG à ST DENIS (97.4), aux fins de sensibiliser les patrouilles nocturnes qui auraient ou seraient susceptibles de constater ce fait exceptionnel non identifié rapporté par _____ épouse _____

Exposant l'étrange phénomène aperçu, le gendarme _____ Agent de Police Judiciaire affectée au CORG à ST-DENIS (97.4), nous informe avoir constaté elle-même cette luminosité, la même nuit et aux mêmes horaires rapportés. Elle précise avoir pensé qu'il s'agissait d'une lumière de type « Lazer » qui sont utilisées par les discothèques. En conséquence, elle n'y a attaché qu'une importance relative.

RENSEIGNEMENT OBTENU DES ADMINISTRATIONS

Le 3 octobre 2009, poursuivant notre enquête, _____ nous apprend que l'institut de recherche de l'université de La Réunion utilise actuellement un « Lazer » pour étudier des phénomènes météorologiques.

Le 8 octobre 2009, nous prenons attache par téléphone avec Mme _____ de la Faculté des Sciences, au laboratoire d'étude de l'atmosphère et des cyclones, 15 avenue René Cassin à ST DENIS. Mme _____ nous confirme l'utilisation régulière de 2 lumières « Lazer », la nuit, après 22H00. Il s'agit d'études de phénomènes météorologiques. La description de la luminosité de couleur verte fluorescente, fixe, correspond en tout point avec les dires rapportés par _____

Fait et clos le 8 octobre 2009 à 10H00.

L'enquêteur